



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Reinsertion professionnelle et sociale

Question écrite n° 39684

Texte de la question

M Michel Hannoun attire l'attention de M le ministre des affaires sociales et de l'emploi sur les centres de formation professionnelle specialises pour les handicapes. Les associations representatives de handicapes lui ont indique leur souhait que soient donnees a ces centres les moyens de gerer de facon appropriee leur systeme de formation. Pour cela, elles suggerent que soit revu leur financement qui leur parait inadapte et qui, d'apres elles, releve de reglementations medico-sociales au meme titre que les etablissements hospitaliers, ceci n'excluant pas une diversite des modalites de prise en charge. Par ailleurs, elles pensent egalement qu'il serait necessaire de donner a ces centres de formation les moyens d'avoir des services de placement efficaces, en liaison avec les equipes de preparation et de suite au reclassement et adaptes a leurs besoins. Il lui demande donc son avis sur ce sujet ainsi que ce qu'il est envisageable de faire en ce domaine.

Données clés

Auteur : [M. Hannoun Michel](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39684

Rubrique : Handicapes

Ministère interrogé : affaires sociales et emploi

Ministère attributaire : affaires sociales et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 mai 1988, page 1803